

Bonjour,

Cette lettre hebdomadaire vous tient informé-e de l'actualité sociale et syndicale. Sa mise en page vous permet de repérer rapidement les informations qui vous intéressent. Les liens renvoient le plus souvent à des versions imprimables pour diffusion/affichage.*

Bonne lecture.

* Le [droit syndical](#) permet l'utilisation des moyens de l'établissement à cette fin.

Éducation :



Réforme du bac et du lycée :
Combattons la réforme Blanquer.

La fédération SUD éducation a été reçue le 6 décembre dans le cadre de la mission Mathiot, que le ministère a chargée de faire des propositions pour réformer le bac et le lycée général en articulation avec la réforme de l'accès à l'université et du premier cycle.

La lettre de mission du ministre et le projet présidentiel fixent une contrainte forte sur cette réforme : la réduction à 4 du nombre d'épreuves terminales au baccalauréat pour faire des économies budgétaires.

La réforme qui est en préparation s'inscrit en continuité avec la généralisation de la sélection pour l'accès aux études supérieures.

Semestrialisation, lycée à la carte, contrôle continu et accentuation du tri social...

Le nouveau lycée et le nouveau baccalauréat sont dans la droite ligne de toute la politique néolibérale de ce gouvernement : réduction de la dépense publique, destruction de tous les cadres collectifs, augmentation des inégalités.

> [Lire ici...](#) le 4 pages complet de SUD Education.



Conseil Supérieur de l'Education :

Déclaration de SUD Education.

Attaques contre la liberté syndicale, droits des femmes, baisse des postes, offensive contre l'école primaire, réforme du bac,...

> [Lire ici...](#) notre déclaration liminaire au CSE du 14 décembre.

Enseignement professionnel :

Les Régions en veulent toujours plus...

L'association des régions de France a publié le 8 novembre 2017 un manifeste de 18 réformes concernant notamment l'orientation des jeunes et la nature de la formation initiale en matière d'Éducation Nationale. Penchons-nous sur leurs propositions.

> [Lire ici...](#)



Parcoursup :

La sélection à l'université mise en marche avant d'avoir été votée au parlement !

Le mardi 12 décembre, jour de présentation du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants à l'Assemblée, le gouvernement a également publié le cadrage des « attendus » de chaque Licence, qui seront publiés sur Parcoursup, la nouvelle plateforme d'orientation post-bac. Si les dossiers des candidat-e-s ne remplissent pas ces conditions, les formations pourront leur refuser l'inscription aussitôt leur capacité d'accueil atteinte. Autrement dit, ces attendus mettent en place la sélection à l'entrée de l'université. Leur formulation et les conditions de leur publication confirment l'analyse de SUD éducation concernant la régression sociale que constitue cette réforme.

> [Lire ici...](#)

Et un cadeau à l'enseignement privé, un !

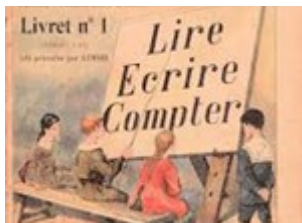


10 millions d'euros. C'est le montant que le gouvernement vient de subtiliser à l'enseignement public dans un petit arrêté publié en catimini au journal officiel le 6 décembre dernier... pour le donner à l'enseignement privé, largement confessionnel.

> [Lire ici...](#)

Lecture :

Offensive réactionnaire de Blanquer sur l'école primaire.



M. Blanquer, Ministre de l'éducation nationale, a réagi le 5 décembre aux résultats de l'évaluation internationale PIRLS. Le ministre tire prétexte de cette publication pour relancer son offensive idéologique sur la lecture et contre la liberté pédagogique. Les réponses du ministre sont ineptes et inquiétantes.

> [Lire ici...](#)



Des super-bénévoles pour faire tourner les établissements scolaires ? :

Les Services Civiques, pour SUD éducation, c'est non !

Dans l'Éducation Nationale, un personnel sur cinq travaille sous contrat précaire, renouvelable d'année en année, sans bénéficier des mêmes droits que leurs collègues fonctionnaires. Ces personnels effectuent des missions d'enseignement, de surveillance en Vie Scolaire, d'accompagnement des élèves en situation de handicap, d'orientation...et leur nombre va continuer d'augmenter avec l'annonce du gouvernement de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat Macron. Dans un même temps, le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé à la rentrée 2017 le développement d'un nouveau « statut » encore plus précaire, celui des Services Civiques, dont le nombre devrait être porté à 350 000 d'ici 2018.

> [Lire la suite...](#)



Le gouvernement compte réformer les universités... par ordonnances !

Communiqué de Solidaires Etudiant-e-s.

Dans le projet de loi « Pour une État au service d'une société de confiance », présenté en conseil des ministres ce lundi 27 novembre, un cavalier législatif s'est glissé. Il s'agit de l'article 28, qui porte sur le statut des universités fusionnées et des regroupements d'universités et d'établissements (ComUE). L'article donne au gouvernement la possibilité de réformer par ordonnance les statuts des ComUE et des établissements fusionnés.

> [Lire la suite...](#)

International :

Solidarité avec les universitaires injustement accusé-e-s en Turquie.



En Turquie, ce mardi 5 décembre 2017, le procès de 150 universitaires accusé-e-s de « propagande terroriste » a commencé et durera plusieurs mois. Ce que l'État turc leur reproche ? Avoir signé une pétition dénonçant le massacre de civils par les forces de sécurité turques dans les villes du Kurdistan nord et demandant la reprise des discussions pour la paix entre le gouvernement et les Kurdes. Ce qu'ils encourent ? Jusqu'à 7 ans et demi de prison.

> [Lire ici...](#)

Solidaires dans les luttes :

Liberté d'expression au ministère du travail et ailleurs

Nous assistons à une multiplication des procédures et menaces visant à intimider toutes celles/ceux qui voudraient exprimer une simple appréciation critique ou leur opposition et résister aux politiques actuelles. La procédure disciplinaire lancée contre une camarade de *SUD Travail Affaires sociales* est à ce titre exemplaire.

> [Lire ici...](#)

Retraites :

Solidaires réaffirme son opposition à l'instauration d'un système de retraite à points.

Solidaires
COMMUNIQUE
Paris, le 11 décembre 2017

Rencontre avec le Haut-Commissaire à la réforme des retraites
Solidaires a exprimé son opposition à l'instauration d'un système de retraite à points

Avec Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites a reçu une délégation de l'Union syndicale Solidaires, pour recueillir notre avis sur le projet de transfert de tous les régimes de base et si possible complémentaires, dans un seul, un régime unique à points qui serait seul censé répondre au principe mis en avant par le candidat E. Macron, « un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé ».

Solidaires a souligné la régression sociale, l'augmentation des injustices et des inégalités portées par un régime à points :

- Notre système actuel, par répartition et à génération défilée, permet de respecter à l'avenir et de garantir le taux de remplacement. Le montant de la pension que l'agent va percevoir est connu.
- Le passage de régime à points, à cotisations défilées, depuis dix ans de taux de cotisation, détermine chaque année pour quel régime on cotise, ce qui contredit le principe «-euros cotisés » et conduit à une valeur différente selon l'année de départ.
- Notre système actuel garantit les solidaires en son sein, accorde des droits aux personnes temporairement hors travail, maintient l'équilibre des régimes, évite le double paiement, et protège les salariés précaires. Il évite ainsi une transition vers un régime à points ? Ces solidaires représentent 20 % des retraités et concernent 7 millions de salariés. Elles sont nécessaires. Le CSE a insisté que, plus une formule est défilée, plus sa pension est faible. Une formule à un régime de 80 % de celui de l'ancien, et une pension de seulement 65 %. Le régime de retraite accorde les avantages de la vie active, tandis que les personnes précaires, sans ces avantages, perdent des dizaines de milliers de euros de retraite.
- Le régime à points implique tout cela, si l'accès de tous les salariés à l'Ét et ne peut offrir à un point d'entrée qui ne transfère pas la responsabilité d'acquiescer et de payer des cotisations additionnelles, qui ne peuvent être cotisées et déduites par les entreprises, retraités, parents qui l'emploie. Une grande partie de la pension dépendra du taux annuel de cotisation, évolutif et sans autre limite que celle, complétant la somme des cotisations défilées.

Ne pas séparer la retraite à points de la retraite, Solidaires entendrait et agit contre l'augmentation des injustices et des inégalités, contre le principe de chaque de cotiser pour percevoir davantage les prestations que servent en retraite et celles qui ont été versées.

Contact presse :
Éveline MGO - eveline.mgo@solidaires.org - 06 70 15 94 00
Pierre PERRELLÉ - pierre.perrelle@solidaires.org - 06 23 79 18 00

01 rue de la République 93000 La Plaine St-Denis	Téléphone : 01 85 81 81 80	www.solidaires.org
75 010 Paris	Téléfax : 01 44 81 81 84	

Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites a reçu une délégation de l'Union syndicale Solidaires, pour recueillir notre avis sur le projet de transfert de tous les régimes, de base et si possible complémentaires, dans un seul, un régime unique à points qui serait seul censé répondre au principe mis en avant par le candidat E. Macron, « un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé ». Solidaires a souligné la régression sociale, l'augmentation des injustices et des inégalités portées par un régime à points.

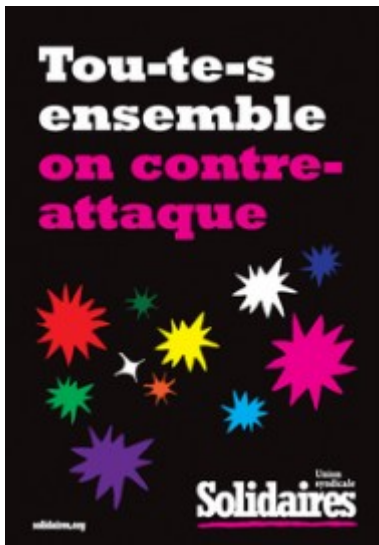
> [Lire la suite...](#)

Référendum d'entreprise :

Cette disposition phare de la loi El Khomri est aujourd'hui (un peu moins flamboyante...)

Depuis le 23 décembre 2016, la consultation des salarié-es pour un accord signé par des organisations non majoritaires mais recueillant cependant au moins 30 % des suffrages devait être organisée par l'employeur... et les seules organisations signataires ! Saisi par Solidaires, FO et d'autres organisations syndicales, le Conseil d'État, par décision du 7 décembre dernier, vient de censurer, à la suite du Conseil constitutionnel, cette disposition reprise à l'article D2232-6 du Code du travail. Ce qui signifie que désormais, une telle consultation doit être organisée et donc négociée avec l'ensemble des organisations syndicales, signataires et non signataires.

> [Lire la suite...](#)



Luttes :

- **Rail** : Le tribunal administratif de Montreuil rejette la demande d'expulsion des grévistes du nettoyage des gares. > [Lire ici...](#)
- **Météo** : retour en vidéo sur la mobilisation intersyndicale des salarié-e-s de Météo France le 12 décembre. > [Voir ici...](#)
- **ONF** : 1100 forestiers à Paris pour la défense de la forêt et des personnels. > [Voir ici...](#)

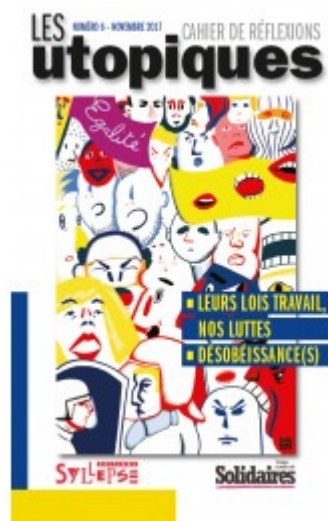
Retraité-e-s :

Campagne de carte de vœux à envoyer au président Macron.



> [Voir ici...](#) cette initiative intersyndicale des organisations de retraité-e-s, ces derniers allant subir une hausse de 25% de la CSG sans compensation, alors que Macron refuse toujours de recevoir l'intersyndicale large qui se mobilise depuis des mois.

> [Lire ici...](#) également le dernier bulletin d'actualité de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s adhérents à Solidaires.



Les utopiques :

Revue de réflexion de l'Union syndicale Solidaires.

Deux nouvelles mises en ligne sur le site des Utopiques qui permettent de consulter désormais l'intégralité du dossier sur l'état d'urgence et les désobéissances du n°5 de notre revue paru en juin 2017 : "[Les faucheurs volontaires](#)", de Jean-Luc Juthier, revient sur l'histoire de cette campagne menée notamment par nos camarades de la Confédération paysanne. "[L'Éthiopie, miroir de notre temps ?](#)", de Malika Danoy, compare les politiques de l'état d'urgence en France et en Éthiopie. Le dossier "Désobéissance(s)" est d'ailleurs prolongé dans le [n°6 des Utopiques](#) qui vient de paraître. Pour ne louper aucun numéro, la meilleure solution reste de s'abonner (ou se réabonner !) en se rendant sur la [boutique en ligne du site des Utopiques](#)

Chômage :

"Si les salarié-e-s de Pôle emploi étaient plus efficaces, il y aurait moins de chômeurs !".

"Les jeunes d'aujourd'hui ne veulent plus travailler".



[Deuxième](#) et [troisième](#) épisodes des vidéos réalisées à partir du livre "Chômage, précarité, halte aux idées reçues.

Pour mémoire, le [premier](#) épisode s'intitulait : "Les chômeurs sont bons à rien, on a déjà tout essayé avec eux !"

International :

Ni Trump, ni Netanyahou ne décideront du sort de Jérusalem.

L'Union syndicale Solidaires affirme sa solidarité avec le peuple palestinien après l'annonce du président états-unien de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël en dépit des nombreuses résolutions du droit international, de l'Onu à la IVème convention de Genève.

Cette annonce est une déclaration de guerre qui ne dit pas son nom, et la condamnation trop molle des autorités françaises qui ont reçu officiellement le premier ministre israélien Netanyahu quelques jours à peine après cette annonce, et des autorités européennes ne permettra pas d'établir la paix et la justice.

> [Lire la suite...](#)

Prochaines dates :

Décembre 2017

- **Stage** "pour un syndicalisme d'émancipation : autogestion, liberté pédagogique, anti-hiérarchie" : **jeudi 21 et vendredi 22 décembre** à Bourg-en-Bresse (Ain).

Janvier 2018

- **Commission** formation syndicale : **Mardi 9 janvier 2018** 10h00 à 16h00, au local de SOLIDAIRES RHÔNE, 125 Rue Garibaldi, 69006 **Lyon**.
- **Commission** vie scolaire - second degré : **jeudi 11 janvier 2018**.
- **CAC** : jeudi **11 janvier** de 10h à 17h à SUD Éducation **Paris** 30 bis rue des Boulets.
- **GT** élections : **jeudi 11 janvier** de 10h à 16h au local de Sud Education Paris (30 bis rue des Boulets, **Paris**).
- **Stage** de formation syndicale « conditions de travail : et notre pouvoir d'agir ? » : **11 et 12 janvier 2018** à **Nantes**.
- **Commission** "Et voilà le travail !" : **jeudi 11 et vendredi 12 janvier 2018** (10h-18h le jeudi, 9h-16h45 le vendredi), 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 **Paris**.
- **Stage** de formation syndicale « Scolariser des enfants sans papiers » : **12 janvier 2018** à **Digne-les-Bains**.
- **Stage** fédéral de formation syndicale : « défense individuelle et collective, accompagnement et procédure disciplinaire » : les **18 et 19 janvier 2018** dans les locaux de SUD éducation Paris au 30 rue des Boulets, **Paris**.
- **Stage** de formation syndicale « Luttons contre les idées de l'extrême droite : déconstruisons l'imposture » : **25 et 26 janvier 2018** à **GAP**.
- **Stage** de formation syndicale « Autodéfense pour les femmes » : **19 et 20 janvier 2018** à **Neffes (05)** (ouvert seulement aux femmes).

Février 2018

- **Stage** organisé par la commission antisexiste fédérale : les **8 et 9 février** à la Bourse du travail de **Paris**, autour de la thématique "AntiféminismeS, oppressionS : mieux les identifier pour mieux les combattre".

Rappel :

Stages et formations syndicales : Tous les personnels peuvent y participer sur leur temps de travail et sans perte de salaire, demande de congé à déposer à son supérieur hiérarchique un mois à l'avance.

Réunions syndicales, commissions, groupes de travail,... : Tous les adhérents de SUD Education peuvent participer à ces réunions, sur leur temps de travail, frais de déplacement pris en charge par le syndicat. Demande d'autorisation spéciale d'absence (ASA) à déposer 8 jours à l'avance accompagnée d'une convocation à nous demander. [Détails et modèles de demande ici...](#)

Pour tous les autres cas, ou toute question, nous contacter.

SUD Éducation vit grâce aux cotisations des adhérents et à l'énergie des militants.

[Nous rejoindre...](#)

[Nous contacter...](#)

éducation
Sud 04

Site internet: <http://www.sudeduc04.org>

Contact : admin@sudeduc04.org - Bourse du Travail, 42, Bd Victor Hugo ■ 04 86 49 11 91 ■ 07
78 12 45 25